

AUSSONNE

ACTUALITES

M A I 2 0 1 8

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Budget communal,
rigueur
et maîtrise

p.3

Différence
et inclusion,
la richesse
de nos écoles

p.12-14





SOMMAIRE

Budget communal3
La rigueur pour ligne de conduite

Urbanisme4-5
Programmes immobiliers :
public/privés, comment ça se passe ?

Travaux6-7
RN 224, tout ce qui va changer

Environnement8-10
- La fête aux jardins, le 26 mai
- Moustiques, frelons... les dangers de l'été

Vie économique11
Les nouveaux services aussonnais

Enfance-Jeunesse-Education ..12-14
Différence et inclusion, une richesse pour
nos écoles

Vie locale15
Rendez-vous et permanences du trimestre

Vie associative16-17
Badminton, une journée pour les femmes
Judo, une saison très positive

Expression libre18

Adresses utiles19

Temps forts20
- Carnaval et sa cohorte
- 80 musiciens pour un concert
de printemps

Chers(ères) Administrés(ées),

Le budget est voté !

Il est l'acte majeur de la gestion municipale car il précise les choix et des moyens que la municipalité met en œuvre pour satisfaire aux besoins de chacun de vous.

Notre budget est le résultat d'un travail collectif et méthodique de mon équipe.

Les nouvelles dispositions actuellement à l'étude par le gouvernement apportent toujours de l'incertitude dans notre capacité de gestion de l'intérêt communal. L'annonce de la disparition de la Taxe d'Habitation, celle de la révision générale des impôts et taxes perçus par les collectivités ne permettent pas d'avoir une vision sereine de notre gestion budgétaire.

Néanmoins, si l'état des finances de notre commune reste encore bien fragile, les signes d'un redressement sont bien là. C'est le fruit des efforts engagés par tous pour qu'Aussonne ait les moyens de son développement.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne



Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com

Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14
www.messages.fr

Sagesse et rigueur

Si des « évolutions positives » sont annoncées pour le pays, les collectivités territoriales sont toujours appelées à la même rigueur pour redresser les comptes publics. A Aussonne l'état général des finances est sain, il n'en reste pas moins que la prudence est toujours de mise.

La croissance économique devrait être « vigoureuse » en 2018, c'est tout au moins la tendance annoncée au plan national. Elle n'empêchera pas les collectivités territoriales d'être associées au redressement des comptes publics. La Loi de Finances prévoit qu'elles doivent faire une économie de 13 milliards d'euros en cinq ans !

Dans ce contexte, la commune va continuer à réaliser les équipements nécessaires mais en maintenant une politique de sagesse pour éviter d'accroître la pression fiscale sur les ménages imposables. Par ailleurs, pour la première fois, certains foyers se verront exonérés du paiement de la Taxe d'Habitation, une nouveauté dont l'impact à long terme n'est pas mesurable (cf. ci-dessous).

La poursuite des équipements

En 2017, la commune avait observé une année « blanche » ou presque en matière d'équipement pour finir d'acquitter la lourde charge de la construction de l'école Louise-Michel. En 2018, tout en conservant une nécessaire prudence, la commune va pouvoir mener à bien les projets déjà enga-

gés sur le terrain et en particulier les travaux du club house de football.

En phase d'études, la reconversion de l'ancienne école Louise-Michel est aussi un projet qui va avancer en 2018. Ce sera le plus gros poste de dépenses avec un budget prévisionnel d'environ 700 000 €. Le site déjà conçu pour l'accueil d'enfants, va permettre de transférer la Crèche Gros Câlin dont les locaux auraient nécessité de gros travaux pour les adapter aux nouvelles normes d'accueil de la petite enfance.

Cette réutilisation du site va aussi constituer une excellente opportunité pour créer un service culturel manquant, une bibliothèque municipale.

Hormis ces deux gros chantiers, la commune va commencer à préparer de nouveaux projets comme l'aménagement des berges du Panariol et surtout amener quelques améliorations à l'existant. Parmi les interventions prévues, certaines seront menées en régie par les services techniques comme la réfection du revêtement mural de la Salle des Fêtes. Peinture et lames de bois dans des teintes plus actuelles viendront moderniser et rénover cette salle très occupée dont la



porte d'entrée vient aussi d'être changée et sécurisée afin de répondre aux normes d'accès pour les Etablissements recevant du public. La Salle des Fêtes sera indisponible à partir du 8 juillet pour mener le chantier avant la rentrée de septembre.

Impôts locaux

Taxe d'habitation, exonérations et précisions

Plus que d'une « suppression de la taxe d'habitation pour 30% des Français », c'est d'un abattement qu'il est question. Et cet abattement est fonction d'un certain nombre de critères.

- **Le taux de la taxe d'habitation voté par la collectivité** Si ce taux évolue, il peut influencer sur l'abattement. Et ce taux peut évoluer chaque année.
- **Les revenus de l'administré** - Tout changement dans le statut, les ressources diverses et variées du contribuable intervient dans le calcul ou non de l'abattement. Vous obtenez une promotion, une augmentation ? L'abattement obtenu une année ne sera pas forcément reconduit.
- **La composition familiale** - un enfant quitte le nid ou au contraire, un autre arrive... une séparation intervient... tous ces éléments personnels peuvent influencer sur le calcul de l'abattement de taxe d'habitation.

Cette exonération est donc à considérer comme une mesure ponctuelle, prise à l'instant T pour une situation donnée. L'abattement concédé une année n'est pas forcément reconductible et la décision ne se prend pas à l'échelon communal.

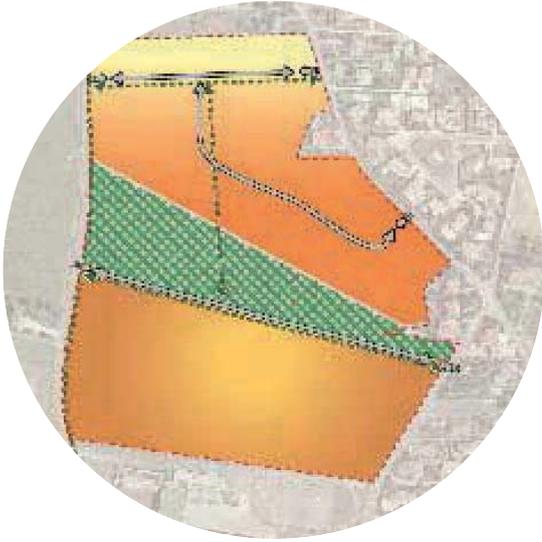
Les chiffres du budget

Pour l'année 2018, le budget primitif de la Commune a été arrêté à la somme de 8 199 880 € en section de fonctionnement et de 3 070 530 € en section d'investissement.

Les taux de fiscalité directe

Les taux des taxes locales ont été fixés comme suit :

| Taxes | 2017 | 2018 |
|--------------------------------|---------|----------|
| Taxe d'Habitation : | 13.07 % | 13.33 % |
| Taxe sur le Foncier Bâti : | 19.71 % | 20.10 % |
| Taxe sur le Foncier non Bâti : | 98.41 % | 100.38 % |



Lou Pintre une évolution maîtrisée

Les contraintes de la Loi SRU ont induit une nouvelle approche du marché immobilier. En ouvrant le secteur Lou Pintre à la construction, la ville veut maîtriser son expansion et accompagner harmonieusement l'arrivée des nouvelles populations. L'aménagement du nouveau quartier devrait s'étaler sur quelques années.

En 2000, la loi SRU affichait l'objectif de recréer un équilibre social dans chaque territoire. Pour ce faire, elle imposait un quota de 25 % de logements sociaux dans chaque commune de plus de 3500 habitants d'ici 2025. Aussonne cumule les limites de constructibilité souvent évoquées : Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Exposition au Bruit, Plan de Prévention du Risque Inondation, espaces boisés classés... La commune a donc longtemps eu du mal à répondre à ces exigences. Déficitaire, elle a, chaque année dû s'acquitter de pénalités et risqué la « mise en carence » de la Préfecture. Le passage du quartier Lou Pintre en « zone à urbaniser » (ZAU) va lui permettre de se rapprocher des normes SRU. Lou Pintre opérera un « rattrapage » en portant à 35% le quota de logements sociaux sur cette zone. Ce projet évitera à la ville l'état de carence qui aurait confié à l'Etat le droit de décider directement de l'utilisation du sol aussonnais. Enfin, la volonté affichée de la commune a aussi été « récompensée » financièrement puisque le montant de la pénalité au titre de la SRU s'élèvera à 53 992,47€ pour 2018. Il était de 78 894€ en 2017. Pour rappel, le quartier Lou Pintre accueillera à terme 300 logements dont 56 logements sociaux portés par la Société Promologis et 50 par Colomiers Habitat.



Logement privé

Un marché libéré

Si la ville s'est engagée dans une urbanisation maîtrisée, elle ne maîtrise pas... le marché privé ! En 2016, une autre loi, la loi Alur (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a modifié de façon significative le Code de l'Urbanisme. Cette loi a été adoptée pour « faciliter et accroître l'effort de construction de logements ». Elle a, en particulier, supprimé le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et permis de construire sur des terrains de moindre superficie au sol en jouant sur les hauteurs de construction. La pression étant forte dans l'agglomération toulousaine, la ville voit aujourd'hui sortir de terre des programmes immobiliers privés sur lesquels elle a un droit de regard très limité.

Pourquoi et comment ?

- La vente du terrain se fait de particulier à particulier ; le propriétaire du terrain vend à un promoteur privé sans que la collectivité publique ait à intervenir ou même à être informée. A l'occasion d'une succession, souvent, les héritiers se défont du bien qui est alors acquis par un promoteur.
- Un permis de construire est déposé en Mairie d'Aussonne qui en examine, en première phase, l'opportunité.
- Il est transmis au service instructeur métropolitain de droit des sols qui étudie la demande pour le compte de la commune.
- Si le projet de construction est jugé conforme aux règles du Plan Local d'Urbanisme, le permis de construire est accepté.
- La Mairie d'Aussonne reçoit cette autorisation à construire, la valide et la signe.

L'accroissement exponentiel de la population dans l'agglomération toulousaine et la pression immobilière favorisent l'implantation de ces « lotissements » ou « résidences » de type privé et tire vers le haut un marché commercial en pleine expansion. Les grands groupes sont aujourd'hui rejoints par de nombreux promoteurs privés à l'affût d'opérations plus modestes qui se multiplient souvent à l'occasion d'opportunités successorales. Le phénomène ne touche pas seulement notre commune. Il peut être observé dans toute l'agglomération.

Il est la résultante de deux situations déjà évoquées :

- Une obligation de la commune de répondre aux exigences de la loi SRU et d'accroître le nombre de logements sociaux.
- La suppression d'un critère (le COS) qui limitait la construction sur le domaine privé.

Les garanties - A noter que les programmes privés doivent, comme les publics, respecter un quota de 35 % de logements sociaux dans le cadre du rattrapage de la loi SRU. Par ailleurs, les règles de construction fixées par le Plan Local d'Urbanisme sont établies de manière formelle. Exemples : les hauteurs de construction ne doivent pas dépasser « 9 m sous sablière (la pièce de charpente qui supporte les chevrons) en zone UA et UB et 7 m sur les autres zones ».



Réhabilitation

Cure de jeunesse pour la Résidence Aussonnelle

Si la construction de logements sociaux est à l'ordre du jour, la rénovation ne l'est pas moins. Le groupe Cité Jardins, l'un des partenaires de la ville en matière d'habitat social a le souci des programmes déjà réalisés. C'est ainsi qu'il va entreprendre pendant deux mois des travaux de rénovation dans la résidence Aussonnelle, située face à la Halle aux Sports, en plein centre du village. Les travaux seront menés au niveau des bâtiments, des parties communes autant qu'à l'intérieur des 24 logements. En façade les interventions vont porter sur plusieurs points : remplacement des fenêtres, des garde-corps, étanchéité de la toiture, remplacement des marquises et peinture des façades. Halls et parties communes vont être rénovés du sol au plafond. Portes d'entrée et interphones seront remplacés. Dans les appartements, des travaux de modernisation vont concerner, notamment les équipements sanitaires. Le remplacement des huisseries va renforcer l'isolation thermique et phonique et apporter un supplément de confort. Les espaces verts vont aussi subir une petite cure de rafraîchissement. Le chantier programmé depuis d'avril devrait durer deux mois.



PLUi-H

Enquête publique, derniers jours

L'enquête publique relative au PLUi-H a débuté fin mars et se poursuivra jusqu'en mai. Ville d'accueil des permanences, Aussonne a la chance de disposer du dossier complet et du registre d'observations. La commission d'enquête tiendra encore deux permanences à la mairie :

Jeudi 17 mai de 9 h à 12 h. Plus d'infos, en Mairie ou sur le site :

<http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal>

RLPi

Le règlement de publicité soumis à enquête

En cohérence avec la loi du 12 Juillet 2010, dite « Grenelle II de l'environnement », la Métropole va élaborer un Règlement Local de Publicité sur son territoire.

Après une phase de concertation le projet de RLPi va entrer en phase d'enquête publique. Elle se déroulera du lundi 28 mai à 9h au 28 juin 2018 à 17 h.

Les documents pourront être consultés en mairie. Ils seront également disponibles ainsi que le registre des observations sur le site :

<http://www.toulouse-metropole.fr/projets/reglement-de-publicite-intercommunal>

et au siège de la Métropole, 6, rue René Leduc à Toulouse.

**Plus d'information auprès
du service local de l'urbanisme :**

Accueil du public

Lundi - Mercredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 – 11 h

Contact : André Coudino - Tél. 05 62 13 47 23

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Un rendez-vous est souhaitable



Parc des Expositions Attention, travaux et déviations

Les travaux du Pex avancent en adéquation totale avec le planning. Les parkings silos marquent le paysage et mi-mai les murs du Centre de Congrès vont commencer à monter. Pour la partie « Zones Economiques », un appel à projets avait été lancé pour un hôtel « haut de gamme ». Le résultat des consultations a été annoncé le 15 mars au Mipim de Cannes : c'est le promoteur Kaufman & Broad qui a remporté la mise avec le programme « L'Enseigne (30 chambres 4*) & Hilton Garden Inn (250 chambres 3*) ». Ce complexe hôtelier a été conçu en forme de X, clin d'œil au PeX qui fait aussi son originalité.

L'actualité ce sont aussi les chantiers qui vont se succéder au niveau de la voirie dans la zone de Garossos. Plusieurs phases sont programmées jusqu'au mois d'octobre et jusqu'au maillage complet du secteur. La circulation sera maintenue pendant les différentes phases et pour limiter les nuisances, Europolia déploiera une signalisation des travaux pour annoncer, en amont, les déviations.

Déjà, depuis le 16 avril la bretelle d'accès direct Seilh/Cornebarrieu-Mondonville est fermée pour démarrer les travaux de prolongement de la RD 902. Depuis Seilh le contournement du Pex est obligatoire via le barreau nord pour rejoindre la RN 224. Mais d'autres phases de travaux vont se succéder d'ici l'été, à savoir :

Phase 1 & 2 Du 1er au 22 juin

Fermeture de la fin de la RD902 :
Accès à la RD902 par le contournement nord du PEX en venant de Seilh/Grenade
Accès à la RD902 normal en venant de Mondonville/Cornebarrieu
Sortie de la RD902 en venant de Toulouse : par le giratoire de Garossos ou en amont par la sortie Aéroscopia

Phase 1 & 2 Du 25 juin au 15 juillet

Fermeture de la fin de la RD902
Fermeture voie Garossos-Gimenells

Phase 3 Du 16 juillet au 03 aout

Fermeture de la fin de la RD902
Ouverture de la voie Garossos-Gimenells
Fermeture de l'avenue de Garossos

Phase 4 Du 06 aout au 19 octobre

Fermeture de la fin du RD902
Ouverture de l'avenue de Garossos
Fermeture du Bd Ziegler
Création d'un accès riverain spécifique pour le chemin des Amandiers

19 octobre : Mise en service de la RD902 prolongée.

Plus d'infos sur le site

<http://toulouse-euro-expo.com>

Pour toutes les questions relatives au chantier, on peut aussi contacter le médiateur : François DUMAS au 06 28 59 67 29.

Après les tags et les antennes, ce sont les échafaudages qui ont élu domicile sur le château d'eau



Eau

Réhabilitation du Château d'Eau

A peine les antennes-relais disparues, Toulouse-Métropole a investi les installations du château d'eau pour y mener des opérations de réhabilitation. Si aucune dégradation majeure n'était constatée, des interventions de maintenance étaient nécessaires. Elles portent sur l'étanchéité de la coupole et des dalles de couverture des cuves, la reprise du béton dégradé superficiellement en extérieur, sur le traitement des fissures en extérieur de la cuve, la restauration du parement de protection thermique sur les voiles extérieurs de la cuve, la mise en oeuvre d'un revêtement d'imperméabilisation... ainsi que le renouvellement des équipements hydrauliques à l'intérieur de la cuve et des menuiseries et la mise aux normes de certains éléments... Les travaux préparatoires ont débuté le 23 avril pour un démarrage effectif le 25 avril. Le chantier devrait être terminé fin juin. Des travaux de maintenance seront également menés sur le réservoir de Bordebasse.

Réseaux

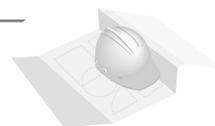
La fibre optique est annoncée

Le déploiement du très haut débit (THD) sur l'ensemble du territoire français d'ici à 2022, on en parle...depuis 2013. La fibre optique est une des techniques qui va permettre de répondre à cet objectif. En terme de performance, elle offre un débit 50 fois plus élevé qu'une simple connexion ADSL. Son déploiement est en cours sur l'agglomération toulousaine et Aussonne va prochainement être équipé.

L'opérateur Orange va procéder à la création d'un réseau de fibre optique dans le courant du 1er trimestre 2019. Techniquement, dans une première phase, cette fibre est amenée jusqu'à des armoires de rue. Cette étape dure généralement 6 mois. Dans une 2ème phase, des « tronçons optiques secondaires » sont déployés jusqu'à un point de branchement qui dessert 5 à 10 logements. Sur le principe, à l'issue de cette 2ème phase, au cours du 3ème trimestre 2019, l'occupant devrait pouvoir souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de son choix.

A savoir : Ce n'est pas parce que votre commune est fibrée que votre immeuble l'est. Vous aurez à vérifier si votre bâtiment ou votre maison est ou non éligible à la fibre optique.

Au fil des chantiers



Extension du cimetière

L'expansion de la ville fait naître de nouveaux besoins. C'est le cas de l'extension du cimetière qui doit répondre à une demande plus forte avec l'augmentation de la population. Avec l'appui technique de la Maison Labeur, la ville va agrandir le columbarium et créer 18 nouvelles places pour accueillir des urnes funéraires. Par ailleurs, le cimetière communal avait fait l'objet d'une première extension. Un nouvel agrandissement est prévu et une réfection des allées est également inscrite au programme.

Club House de football

Les travaux de construction ont démarré en décembre dernier ; le chantier devait durer 10 mois. En dépit des intempéries, le calendrier est respecté : le bâtiment devrait être livré aux sportifs à la reprise de saison, dès le mois de septembre/octobre.



Journée vélo et jardins

Retenez la date du 26 mai. D'abord, il fera beau ; ensuite, Cycloclub aussonnais, police municipale et CCAS préparent en commun une journée consacrée à la sécurité routière et... aux jardins... deux thématiques soudées par une même recherche : la qualité de vie. Explications !

C'est d'une manière originale que se fêtera le printemps. La 1^{ère} journée Portes Ouvertes aux Jardins avait connu l'an passé un bon succès d'estime. Cette manifestation va vivre une nouvelle édition ; elle a établi de nouveaux partenariats et étoffé son programme :

Le samedi matin sera consacré à la prévention et la sécurité routière. Brassards, éclairage, gilet jaune, casques... la police municipale et le cycloclub aussonnais passeront en revue les divers équipements, leur intérêt et... vos pratiques !

Venez avec vos vélos : le cycloclub propose de jeter un œil expert sur vos cycles. Si la diversité des marques et des pièces ne permet pas de mettre en place un atelier de réparations, les cyclos aussonnais peuvent au moins vous donner un avis autorisé sur les détails à revoir, les petits « hics » de votre engin. Ils vous donneront aussi des conseils sur les tenues à enfiler. Enfin, venez avec vos enfants et leurs vélos avec l'accompagne-

ment de la Maison du Vélo, une portion de voie sera neutralisée pour que les bambins puissent rouler en toute liberté et en toute sécurité. A fond, à fond, à fond !

Le samedi après-midi, les jardins solidaires seront ouverts à tous. L'association « Partageons les jardins » présentera une exposition et animera un atelier sur les alternatives aux pesticides pour protéger son potager sans solutions chimiques. Elle sera assistée de l'association Serpettes et Chaudrons, spécialisée dans la transformation des plantes en solutions naturelles pour la beauté, le soin, l'entretien de la maison et du jardin. Aussonne Environnement sera également présente. Des ateliers seront également réservés aux enfants qui pourront planter leurs fleurs. Venez avec des boîtes de conserves vides : vous récupérerez la fleur plantée par votre progéniture ! Des pieds de tomate seront plantés dans la parcelle pédagogique. Bref, les grelinettes seront à la fête pour cette journée verte !

Grainothèque

L'après-midi « Portes Ouvertes » va vous donner l'occasion aussi de voir la Grainothèque mise en place pour les jardins pédagogiques. Vous pouvez enrichir ou compléter cette grainothèque en donnant vos surplus de graines. Vous pouvez aussi en réserver à partir des légumes que vous consommez après les avoir nettoyées, lavées et séchées. Vous pouvez les déposer à l'accueil de la Mairie, au CCAS, aux Jardins solidaires ou au PIJ, sous enveloppe, dans les boîtes aux lettres installées dans chacun de ces services. Vous pouvez enfin en amener le 26 mai aux jardins solidaires, chemin de la Vitarelle.



Moustique tigre

Une mobilisation générale

Depuis une dizaine d'années, les moustiques tigres font du tourisme en Europe et c'est de mai à octobre que les femelles *Aedes Albopictus* pondent. La prolifération de cet insecte a pris de telles proportions que l'Occitanie est placée en zone rouge ; l'Agence Régionale de Santé s'est émue de la situation et appelle à la vigilance.

Très prolifiques, les moustiques ont toujours fait partie de notre univers. Mais l'ouverture des marchés, le transit des pneus usagés ou l'engouement pour les bambous et plantes ornementales asiatiques ont amené avec eux des membres indésirables de cette grande famille : les moustiques tigres. Ils sont appelés ainsi parce que reconnaissables à leur « costume rayé » noir et blanc. Sous le costume, ils peuvent être porteurs de virus comme la dengue, le zika ou le chikungunya. Pour se développer, le moustique tigre affectionne les zones urbaines. La mobilisation des collectivités publiques est entière mais, selon les statistiques, 80 % de la population réside en zone privée... autrement dit, il loge le plus souvent chez vous !

Des mesures simples :

Et c'est le bon moment pour prendre les bonnes mesures : les femelles *Aedes albopictus* (leur nom savant) pondent entre mai et octobre. Que faire ?

Éliminez l'eau stagnante – Les larves se développent à la surface de l'eau. L'eau qui croupit est le « berceau » où les petits moustiques se développent. Si votre piscine est bien entretenue, ce n'est pas là qu'ils vont naître. Par contre, s'il pleut, s'il fait orage, n'oubliez pas de vider tous les récipients, seaux, coupelles... Vous n'êtes pas prêts à soutenir une vigilance de mai à octobre ? adoptez quelques trucs et astuces : remplissez vos dessous de vase de sable ; vos plantes auront de l'humidité et les moustiques tigres ne viendront pas y pondre.

Vous avez un petit bassin d'agrément ? Adoptez un poisson rouge : il mangera les larves des moustiques.

Faites brûler des spirales anti-moustique chaque soir.

Équipez vos fenêtres de moustiquaires

Par ailleurs, l'ARS recommande aux personnes se rendant dans des zones où circulent le virus de la dengue ou du chikungunya de « se protéger des piqûres de moustiques sur place, mais également à leur retour, la Haute-Garonne étant un département où le moustique est implanté ».

Vous apercevez un moustique-tigre ? Un site dédié a été créé à la demande du Ministère des Solidarités et de la Santé. Signalez-le sur :

<http://www.signalement-moustique.fr>



Les permanences renforcées

Une permanence est assurée ponctuellement aux jardins solidaires. Bonne nouvelle, cette permanence va se renforcer à partir de ce début du mois de mai. Si les horaires ne sont pas encore fixés, un agent communal sera présent sur le site pratiquement chaque jour.

Il faut aussi rappeler que ces jardins sont réservés aux Aussonnais et attribués sur demande. Dans une période où la mobilité est le lot quotidien des familles, les déménagements, mutations, évolutions familiales peuvent à tout moment, amener des parcelles à se libérer. Vous souhaitez profiter de l'été pour planter, semer... et récolter et vous n'avez pas de jardin ? Vous aviez fait une demande qui n'avait pas pu être retenue en son temps ? Renseignez-vous auprès du CCAS, une parcelle est peut-être aujourd'hui disponible.



Frelons et guêpes

Dans le genre « indésirables » comme chaque été, il faut rappeler le danger potentiel que représentent frelons et guêpes. Le frelon asiatique, en particulier a su s'adapter et se développer. Il est désormais présent sur 70 % du territoire ; il progresse de 100 km par an ! Pour lutter, une seule solution : « piéger » l'ennemi !. Des pièges existent dans des jardineries ou animaleries. Mais de manière plus économique, une bouteille d'eau minérale vide en PVC est un bon piège. Il suffit de la découper et d'inverser le goulot vers l'intérieur. Déposez au fond de la bouteille un liquide sucré ou un peu de bière ; frelons et guêpes viendront y goûter et seront capturés. Si, par contre, sur un arbre de votre jardin ou le mur d'une vieille cabane vous découvrez un nid de frelons, n'essayez pas de le détruire ! Faites appel à une société spécialisée et agréée ou consultez les services communaux.



Déchets verts

L'écobuage interdit

Elle n'est pas nouvelle, l'interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts. La circulaire qui l'a imposée date de 2011. Mais de temps en temps une petite révision semble nécessaire. L'Agence Régionale de Santé d'Occitanie s'est émue de la reprise de ces mauvaises habitudes. Si autrefois, on considérait qu'interdire l'écobuage relevait de la bonne relation de voisinage, aujourd'hui on sait aussi qu'il en va de la santé publique. On a appris, depuis, que « la combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution ». Les chiffres parlent : le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ou que 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière à bois performante. Il faut donc rappeler que cette pratique est totalement interdite, notamment en zone urbaine et que les dérogations ne sont accordées que sous condition, dans le cadre de la gestion forestière, par exemple. Par contre, en zone urbaine, de nombreuses solutions sont mises à disposition des particuliers pour éliminer, sans polluer, les déchets verts :

- **la tonte avec production de mulch**, de plus en plus utilisé en permaculture
- **le broyage** des végétaux qui permet aussi de pailler de manière naturelle les parterres, les pieds d'arbres...
- **le compostage individuel**. Toulouse Métropole met à la vente, à prix aidé, des composteurs – La réservation se fait directement en ligne - <https://www.toulouse-metropole.fr/missions/dechets/compostage>
- Le dépôt dans les déchetteries de Toulouse Métropole



Plus d'info – <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets>





Para-médical

Titulaire d'un diplôme d'ostéopathie, Frédéric Memery a installé son cabinet en plein centre bourg, rue du Fort. Il propose une approche personnalisée des soins pour rétablir le bien-être physique, soulager les douleurs musculaires ou articulaires... Frédéric Memery prend en charge tout type de patient et utilise les méthodes les mieux adaptées à chaque situation. Il consulte sur rendez-vous, à son cabinet et à domicile.

Frédéric Memery – Ostéopathe
55 rue du Fort
Tél. 06 67 70 93 47
memery.frederic.osteo@gmail.com
<http://frederic-memery-osteo-pathe.business.site>

Justine Aux Petits Soins

Esthéticienne à domicile, Justine a créé « Aux Petits Soins » pour offrir chez soi, la même qualité de service qu'en cabinet. Elle réalise épilations, maquillages mariée, pose de vernis semi-permanent, soins du visage...

Conseillère en produits cosmétiques naturels et à l'aise dans les technologies actuelles, Justine donne aussi des conseils cosmétiques et crée des « tutos » en make up qu'elle diffuse sur sa page facebook.

<https://www.facebook.com/youniquebyauxpetitsoins31/>

Plus d'infos – Tél 06 30 80 19 16
<http://auxpetitsoins.e-monsite.com>
www.makeupbyauxpetitsoins.fr



L'institut by Fanny & Anaïs

Elles ont ouvert leur institut le 26 mars. C'est tout récent ! Mais elles l'ont fait avec enthousiasme. Fanny Cottereau et Anaïs

Vieu, esthéticiennes trouvent à Aussonne un esprit familial et convivial propice à leur épanouissement et à celui de leur activité. Installées au Centre Commercial des Portes d'Aussonne, elles réalisent des soins de beauté : visage, corps, épilation, manucurie... à partir de produits naturels qu'elles peuvent aussi proposer à la vente. L'institut pratique également les cures Cellu M6 pour l'amincissement du corps. En s'installant dans ces locaux, Fanny et Anaïs ont pu profiter d'un bon niveau d'équipement avec spa, sauna... qui permet d'élargir la carte des soins proposés. Elles reçoivent leur clientèle, mixte, sur rendez-vous et en non-stop du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h 30.

L'institut by Fanny & Anaïs - Les Portes d'Aussonne, 65 Allée Lucie Aubrac
Tél 05 34 57 84 32 - <https://www.facebook.com/linstitutfannyanaïs>



Vêtements Modoïd Work System

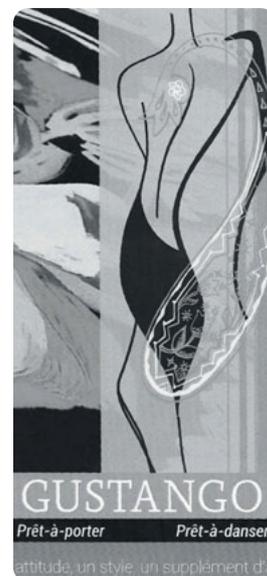
Créée par Nadine Ourmières, la marque est entièrement tournée vers la fabrication de vêtements professionnels personnalisés. Dans un monde moderne qui soigne son image, MWS allie confort et originalité dans de nombreux secteurs d'activité.

Contact MWS : rue Aristide Bergès - ZI le Moulin
Tél 05 62 13 71 89 - Courriel : monoid@orange.fr
Site : <http://modoid.fr/>

Gustango-MWS

Les robes que vous avez vues dans des démonstrations de tango argentin ne sont pas exclusivement réservées à la piste de danse. Gustango les décline en version « urbaines ». Bien sûr, elles tirent la fluidité et la souplesse du tango argentin qui a inspiré Nadine Ourmières, la créatrice de la marque. Ces vêtements elle les définit comme « Prêts à porter-Prêts à danser ». Toute une collection est visible sur la boutique numérique, mais également, sur rendez-vous, au showroom, installé dans l'atelier en zone industrielle du Moulin. Gustango cultive plus que l'esprit d'entreprise puisque l'atelier héberge aussi le siège de l'association De Mi Tierra, vouée au tango et danses argentines...

Gustango - rue Aristide Bergès - ZI le Moulin
Tél 05 62 13 45 85 - Courriel : gustango@orange.fr
Site : <http://gustango.fr>





La différence, une richesse à partager

Depuis deux ans, l'IME de l'Aussonnelle géré par l'Arseaa est accueilli dans les locaux de Jules-Ferry. Il dispense un enseignement spécialisé à des enfants en situation de handicap. En moins de deux ans, la cohabitation a fait place à une véritable inclusion.

L'instruction est obligatoire ! Ca c'est la loi ! Mais la pratique se heurte parfois au principe de réalité, notamment pour les enfants en situation de handicap. Ce sont justement ces enfants que l'Arseaa (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte) accompagne. Pour répondre à une demande existante, à la rentrée 2016-2017, l'Arseaa a trouvé à l'école Jules-Ferry, les conditions qu'elle recherchait pour accueillir une unité d'une dizaine d'enfants. A la rentrée 2017/2018, elle a doublé l'effectif.

Au regard de l'accueil des enfants handicapés, le Nord toulousain était, en effet, « zone blanche » ! Les enfants aujourd'hui accueillis à l'IME avaient une notification MDPH « IME demi-internat », mais se trouvaient sans solution d'accueil. Ou alors, ils avaient été admis dans des établissements hors de leurs secteur d'habitation ce qui les pénalisaient, les temps de transport étant très importants. L'ARS a confié au Pôle Enfances Plurielles de l'ARSEAA le soin de résoudre cette problématique. Enfances plurielles s'est investie dans la création d'un IME (Institut Médico-Educatif) avec projet d'inclusion au coeur de la cité. Restait à trouver une commune favorable à l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Historiquement, Aussonne a toujours prôné « la différence comme richesse » (Une longue histoire). Avec la construction de la nouvelle école Louise-Michel, la commune a pu dégager des locaux et infrastructures. Et elle l'a fait dans un cadre qui lui paraissait tout indiqué : une école communale !

Un enseignement adapté

La réponse ne s'est pas faite attendre : le Pôle Enfances Plurielles reconnaît « s'être senti bien accueilli d'emblée » par la ville. Surtout, l'implantation dans l'école répondait au programme pédagogique de l'IME : « Notre projet était justement basé sur l'inclusion scolaire. L'IME prône le décloisonnement. C'est une notion qui est essentielle pour nous », dit la responsable de l'unité IME Aussonnelle. Et décloisonnement il y a eu. « Dès le départ, nous avons été surpris de la facilité avec laquelle la commune et son service Enfance-Jeunesse-Education s'est mis à notre écoute. Sur le terrain, les équipes d'animation ou de restauration se sont investies pour faciliter non seulement l'accueil mais l'inclusion des enfants dans les activités de loisirs ». La prise des repas est un exemple de temps partagé harmonieux. En début d'année, des tables séparées sont réservées aux enfants de l'IME, « le temps de s'adapter », mais ça ne dure pas. « Très vite, notre plus grande satisfaction est de voir les élèves aussonnais garder une place à leurs côtés pour les « copains » de l'IME ». Parfois source de réticence pour les adultes, la « différence », est





beaucoup mieux vécue par les enfants. Les occasions se sont multipliées sur les temps de loisirs : ateliers cirque, skate, activités Clap's.... Pour les apprentissages, l'IME a un programme adapté, personnalisé en fonction du handicap. « L'objectif est que l'enfant puisse acquérir des notions éducatives et scolaires, à son rythme et dans le respect de ses limites ». Educateurs, enseignants, ergothérapeutes, psychologues... font équipe pour soutenir ces acquisitions. Les familles aussi : « Les familles sont une composante essentielle du cursus de l'enfant ». Mais le Vivre Ensemble s'invite autant que possible et se cultive aussi au sein des classes à chaque fois qu'une inclusion est réalisable.

Une relation constructive

Côté école publique, les familles aussonnaises ont été invitées par Stéphanie Leveugle, directrice de Jules-Ferry, à rencontrer l'équipe de l'IME sous la direction de Patricia Etchart, directrice adjointe du pôle, pour dialoguer et mieux comprendre le handicap. Les enfants, eux, ne se sentent pas si différents : ils ont le même âge, le même sens du jeu et souvent la même soif d'apprendre... c'est juste le rythme qui est différent.

Malgré tout, pour rendre plus concrète la notion de handicaps, l'IME organisait fin mars, au sein même de l'école, une journée de sensibilisation. Pendant quelques heures, les enfants aussonnais se sont glissés dans la situation du mal voyant ou du mal entendant. Jouer le rôle, c'est prendre plus profondément conscience du monde dans lequel l'autre vit. C'est surtout apprendre quelques gestes qui faciliteraient tellement la vie du handicapé. Guider un aveugle, toucher de près l'enfermement d'un autiste, jouer aux cartes en braille, parcourir un circuit à chicanes les yeux bandés... prendre, ne serait-ce qu'un instant « la différence » de l'autre, c'est, au plus profond de soi, ouvrir une fenêtre sur un monde insoupçonné, découvrir aussi une meilleure façon de l'accepter.

Avec intelligence et doigté, ces ateliers et exercices pédagogiques préparés et proposés par l'IME ont été de véritables révélateurs ; ils n'ont fait que renforcer le respect entre les élèves des différentes unités.

L'initiative prise par l'IME, à laquelle se sont soumises avec intérêt toutes les classes de Jules-Ferry devrait être estampillée « d'utilité publique ».

Une longue histoire

A la mairie, le service Enfance-Jeunesse-Education est ravi du résultat, mais pas vraiment surpris. « Dans son histoire, la ville a toujours intégré les enfants porteurs de handicap dans la vie scolaire », dit Marie Jousseume, directrice du service. Au nom du droit à la différence, la commune intègre sans problème, des enfants différents ou dont le mode de vie sociale est autre. Dès leur création, les structures multi-accueil municipales de la petite enfance ont rejeté l'idée d'un

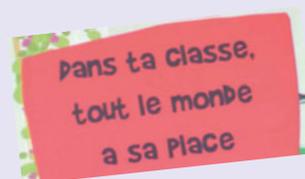
critère discriminant du handicap. Depuis 2016, un an avant l'accueil de l'IME, la ville avait aussi intégré une classe « ULIS » (unités localisées pour l'inclusion scolaire) au sein de l'école Jules-Ferry. Si elles font partie du dispositif Education Nationale, ces classes sont, malgré tout, dédiées à des enfants en situation de « handicap ou de maladies invalidantes qui ne permettent pas une scolarisation continue dans une classe ordinaire ». « Cette cohabitation entre enfants différents qui perdure et se diversifie, nous la favorisons », reconnaît Lysiane Maurel, Maire. « Nous avons répondu favorablement à l'installation de l'ULIS comme à celle de l'IME car pour nous, la différence est avant tout source de solidarité, de fraternité, de tolérance... elle est un reflet de la vraie vie et répond à notre engagement politique et social. Au final c'est une vraie richesse ».

...Et un outil de la formation



Plusieurs initiatives illustrent bien la valeur ajoutée que la ville trouve dans ces accueils multiples et sa volonté de rester ouverte à tous :

- A la veille du 4ème plan Autisme national, les assistants maternels ont pu bénéficier d'une information de qualité. Médecin pédiatre et coordinateur médical du Centre de Ressources Autisme, Thierry Maffre était à Aussonne pour apporter un éclairage sur « les troubles du Spectre Autistique ». Il a surtout échangé avec les professionnels de la petite enfance sur les pratiques à adopter sur le terrain, sur les meilleures conditions d'accueil.... Son intervention a été particulièrement appréciée et une nouvelle intervention sera programmée le 31 août pour faire bénéficier les agents communaux des deux crèches -Prunel et Prestillou- de cette même intervention.
- La journée de sensibilisation a été bien vécue par les élèves de Jules-Ferry. Mais les agents ont également pu profiter d'une séance de sensibilisation menée par Cécile Barès, coordinatrice pédagogique de l'ARSEEA. Le 5 juin, les agents de l'école Louise-Michel bénéficieront de cette même séance de sensibilisation... sans défaut de service pour les enfants, puisque les agents de Jules-Ferry joueront la solidarité et viendront renforcer l'équipe de Louise-Michel le temps de cette séance.
- Enfin, le service Enfance-Jeunesse-Education réunit chaque année l'ensemble de ses équipes autour d'une thématique partagée. Cette année, le 31 août, avant la reprise de l'école, l'effectif au grand complet soit près de 80 personnes se retrouveront en séance plénière et en ateliers pour mieux se préparer à l'accueil des enfants différents.





En bref

Alae, c'est la fête

Pendant de longues années, les ALAE ont montré l'étendue de leurs activités au cours d'une soirée en plein air. Les ALAE préparent une nouvelle formule qui donnera à voir, aussi, des travaux réalisés. Une exposition sera mise en place à Jules-Ferry. Le programme est en cours de préparation, mais la date est retenue : la fête des ALAE se déroulera le 22 juin.

Kermesse

La kermesse des écoles, elle, a trouvé sa formule et connaît depuis deux ans un succès total. Tous les acteurs de la vie scolaire, les parents, amis et Aussonnais devraient se retrouver sur l'Esplanade des Fêtes le 23 juin.

PIJ

Labellisé depuis sa création par la Région Midi-Pyrénées, le Point Information Jeunesse Local vient d'être labellisé par la nouvelle Région Occitanie. Tél - 05 34 52 92 64.

Jobs d'été

257 visiteurs ont poussé les portes de la Salle des Fêtes à l'occasion des Rendez-vous Jobs d'été. Une centaine de jeunes majeurs ont pu avoir accès à de nombreuses offres recensées par le PIJ et les services emploi d'Aussonne, Mondonville et Cornebarrieu. Ils ont aussi pu rencontrer des employeurs potentiels.

Dictionnaires

La ville félicitera et encouragera ses écoliers dont le parcours en élémentaire est validé par un passage au collège, le 22 juin à la mairie. Comme chaque année, les membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles et les enseignants remettront un dictionnaire bi-lingue aux enfants de CM2 qui « deviennent grands ».

Ouvert-Fermé

Le service Enfance-Jeunesse-Education prépare toujours à l'avance son calendrier de fermetures pour permettre aux familles Aussonnaises de s'organiser. A noter les fermetures de cet été :

- Les crèches Prunel, Prestillou et le Relais d'Assistants Maternels : du 6 au 31 août
- Le CLAP's : du 6 au 17 août
- Le PIJ : du 30 juillet au 15 août
- Les accueils de Loisirs à Jules Ferry et Louise-Michel : les 29, 30 et 31 août



Conseil Municipal des Enfants

Les boîtes à lire installées !

Le projet se préparait en coulisses. Il est maintenant visible et lisible sur les anciennes cabines téléphoniques de la ville. Les jeunes élus ont profité des vacances de printemps pour s'atteler à la réalisation pratique des « boîtes à lire » qui sont mises à la disposition des Aussonnais. Ils ont choisi motifs et couleurs, préparé quelques cartons puis, peinture-vitrail et pinceaux en main, une équipe est venue calquer l'esquisse sur les vitres des cabines préalablement nettoyées par les services techniques. Quelques étagères ont été insallées et, avec le soleil retrouvé, les Aussonnais peuvent venir feuilleter quelques pages, emporter les ouvrages pour les finir chez eux et les ramener ensuite dans l'une des boîtes à lire installées sur la commune. Un deuxième site est en effet en préparation.

Après quoi, les élus juniors consacreront un peu de temps à la préparation d'un séjour à Paris qu'ils réaliseront du 25 au 27 juin. A leur programme un peu de tourisme, mais aussi une approche des institutions de la République.



Les rendez-vous d'été

Comme chaque année, la période d'été sera propice à des rendez-vous festifs et conviviaux pendant lesquels les Aussonnais auront plaisir à se retrouver. A noter en particulier :

Le 25 mai / 21h à la Salle des Fêtes

Le service culturel de la commune a programmé un concert Jazz manouch et de musiques brésiliennes, une soirée colorée et joyeuse.

Le 10 juin / 20h30 à l'église, récital du Chœur Sacré Bel Canto

Sophie Boudier, qui a créé et pris la direction de ce chœur de femmes en 2012 a eu têt

fait de recruter. Aujourd'hui, une vingtaine de choristes déploient leur talent dans des registres et des répertoires extrêmement variés. La qualité du groupe est connu et reconnu. Le Chœur Sacré Bel Canto sera pour la première fois à Aussonne pour un concert exceptionnel. Entrée libre.



Echanges de savoir

Ateliers éco, bis

Faire soi-même ses produits d'entretien, ses produits de beauté, avec cette proposition le dernier atelier d'échanges de savoir a connu un succès sans précédent. Méfiance envers les marques ou nécessités économiques... peu importe la motivation, mais elle était bien là. Les participant(e)s ont profité des conseils très avisés de l'Association Reliances, rompue à l'exercice. Cette proposition devrait être réitérée la saison prochaine.

Carnet noir

Si la ville grandit, elle n'oublie pas ceux qui l'ont aidée à évoluer et ont posé les fondations des services communaux. Fin mars, nombreux étaient les élus et anciens collègues qui ont accompagné Daniel Béhar à sa dernière demeure. Entré en 1981 au service de la ville, il avait été l'un des piliers d'un « service technique » naissant. Sa polyvalence -l'époque le nécessitait- faisait de Daniel Béhar un élément fort de l'équipe. Issu d'une famille aussonnaise implantée depuis de longues années, il était aussi très engagé auprès de la collectivité publique qu'il a servi fidèlement pendant près de trente ans. Même la maladie contre laquelle il luttait avec courage, ne lui avait pas enlevé le sourire dont il ne se départait jamais. C'est donc avec une profonde tristesse que la ville a vu partir l'un de ses serviteurs et avec sincérité qu'elle adresse ses profondes condoléances à sa famille

Permanences

Médiation Familiale

Les permanences d'information sur la médiation familiale ont lieu le 3ème mercredi du mois, de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville – Les prochaines permanences se tiendront les 16 mai, 20 juin et 18 juillet. Sur rendez-vous - Tél 05 62 13 47 28

Logement social

La société Patrimoine qui gère des logements sociaux sur la commune tient des permanences dans les locaux du Lien Social. Une conseillère pourra accueillir et accompagner les familles qui rencontrent des difficultés diverses en matière de logement. La prochaine permanence aura lieu le 15 juin.

Conciliateur de justice

La prochaine permanence de Monsieur Oliet aura lieu le 13 juin de 14h à 17h, à la Mairie. Tél 05.62.13.47.20



Badminton

Les femmes au volant !

Parmi les licenciés sportifs français, 35 % seulement sont des femmes ! C'est le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) qui le dit ! Il incite donc les clubs à faire plus de place aux féminines. Avec 45 % de femmes dans leurs effectifs, les Fous du Volant Aussonnais ne sont pas les plus mal lotis, mais ils ont entendu le message et veulent s'associer à la cause ! Ils organisent des « Portes Ouvertes » exclusivement réservées aux femmes ! Venez, c'est joyeux et c'est gratuit !

**Le 2 juin
la journée de
la femme !**

Vous avez 15 ans et plus ? C'est à vous que les badistes s'adressent ! Ils ont décrété le 2 juin « Journée de la femme » au gymnase ! N'hésitez pas, c'est un bon moment qui vous attend. Notez bien la date et venez : de 14 h à 18 h, le gymnase sera à vous pour vous initier, en toute simplicité, au badminton. Et d'abord, venez comme vous êtes ! Vous n'avez pas l'équipement dernière ten-

dance ? Pas de souci : un jogging, des baskets font tout à fait l'affaire. Vous n'avez pas de raquette ? Pas de souci non plus : les Fous du Volant Aussonnais fournissent tout le matériel. Les filets seront installés, les volants préparés, les raquettes chauffées. Vous n'avez jamais joué ? Vous ne connaissez ni la technique de base ni les règles de jeu ? Les badistes aussonnais sont là pour tout vous expliquer et surtout pour vous montrer à quel point le badminton est un sport simple, accessible, ludique qui procure un plaisir immédiat.

Enfin, et ce n'est pas la moindre qualité du FVA : le club a choisi de donner priorité à la convivialité ! Les échanges sportifs seront agrémentés de pauses rafraîchissements. Une tombola sera même organisée avec la complicité de partenaires pour vous faire gagner des lots. Pour une fois, les femmes seront les reines de l'après-midi.

Une grande famille !

Ce côté festif et convivial, c'est aussi la marque de fabrique du club. Malgré ses 140 adhérents, le FVA n'a pas perdu l'esprit de famille. Il le revendique même. Si trois de ses

équipes sont engagées en championnats interclubs et si une équipe mixte a atteint le niveau régional, c'est pour maintenir l'attrait de la compétition. Mais la pratique du badminton en qualité de loisir est tout aussi valorisée par le club : les 5 créneaux hebdomadaires d'entraînement se passent en toute amitié. Les experts du volant soutiennent les moins aguerris au cours de rencontres dont l'intérêt est avant tout de s'amuser. Le mardi soir, une séance est dédiée à la technique notamment pour les débutants. Enfin, le club a su attirer des jeunes puisqu'une « école de badminton » a vu le jour. Elle accueille 25 enfants à partir de six ans. Preuve du sérieux apporté à l'initiation, pour la 2ème année consécutive, le club a obtenu la labellisation 2 étoiles de la Fédération Française de Badminton pour cette école de jeunes.

A noter enfin que, pour le plaisir aussi, les Fous du Volant Aussonnais gèrent pendant l'hiver un cycle de concours de belote ouvert à tous les Aussonnais.

Plus d'infos
<https://sites.google.com/site/lesfousduvolantaussonnais>



Judo Aussonne Bushidan

Une belle progression

Longtemps absent des offres de loisirs, faute d'installations, le judo rattrape le temps perdu. Fondé dans le sillage du dojo, il y a cinq ans à peine, le JAB -Judo Aussonne Bushidan- compte aujourd'hui 152 adhérents, a ouvert une section taïso et présente un palmarès éloquent. Les Aussonnais pourront s'en convaincre, lors des démonstrations organisées

Le 2 juin pour la fête du club.

A quelques semaines de la fin de saison, le JAB peut tirer un bilan positif. L'effectif du club est resté stable, mais « notre objectif n'est pas d'engranger des adhésions pour des adhésions. Nous n'avons pas des créneaux extensibles, il faut en tenir compte », dit Franck Bultez, qui a pris la présidence du club depuis deux ans. La satisfaction vient surtout du développement des sections intermédiaires. Les catégories enfants et ados sortent renforcées de cette nouvelle année. Le club n'enregistre pas de « creux de vague » entre ses petits judokas et les

adultes. L'autre raison de se réjouir pour le club de judo, ce sont bien sûr les résultats. Sans chercher l'élitisme, il a, par le sérieux des entraînements et la régularité, enregistré quelques résultats probants.

Un palmarès éloquent

Récemment, à Auch, Nicolas Cazottes premier, Yannick Candela deuxième et Sébastien Maury troisième ont trusté le podium. Nicolas Cazotte participera même au prochain Championnat d'Europe en juin à Glasgow. Au 2e Critérium benjamins-benjamines, Marc Clément a pris la 2^{de} place des - de 50 kg ; il donne accès au niveau régional pour le club aussonnais. Pierre Delaunay a également marqué une première cette année en amenant au club sa première ceinture noire obtenue au sein du JAB ! Et la réussite ne s'arrête pas là : l'an passé, le JAB a proposé une nouvelle discipline, le taïso. A l'origine dédiée aux entraînements techniques du judo, cette déclinaison des

arts martiaux est devenue en quelques années une discipline à part entière qui séduit beaucoup tous ceux qui recherchent des méthodes d'assouplissement et de renforcement corporel sans fortes contraintes. La section « Taïso » est aujourd'hui constituée d'une quarantaine de membres et la demande est encore forte.

Enfin, il faut rappeler que le Judo Aussonne Bushidan est très attentif aux jeunes. Ouvert aux enfants dès l'âge de 4 ans, il organise aussi des stages « multi-activités » à chaque période de congés scolaires, une manière de rester en lien avec les arts martiaux, mais aussi de partager du temps de loisirs en groupe.

Pour mieux connaître le JAB, la journée du 2 juin offrira une série de démonstrations au dojo, dans le gymnase du collège Germaine-Tillion. On peut aussi aller sur la page Facebook, Judo Aussonne Bushido ou sur le site internet, <http://www.jab31.fr/>

Foyer rural

Le Foyer Rural reste plus actif que jamais à l'approche de l'été. A noter les prochaines manifestations :

Les samedi 12 et dimanche 13 mai,
à la Salle des Fêtes, on prépare les beaux jours avec la bourse aux vêtements d'été

Le samedi 19 mai,
à partir 20 h à la Salle des Fêtes, soirée rock de la section

tennis de table. Trois groupes se partageront la scène avec un large répertoire de standards anglais et français.

Le dimanche 3 juin,
de 9 h le vide-grenier s'est étoffé d'une foire artisanale. Il devient une manifestation multifacettes avec un lot d'animations, d'ateliers pour enfants et adultes, de la musique... On s'inscrit les 19 et 26 mai de 9 h à 12 h au Foyer Rural

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Agir pour Aussonne avec la Gauche"

Rendons à César.

La rubrique « expression de la minorité » parue dans l'édition de février 2018 signalait que « les impôts nets par foyer entre 2009 et 2015 ont augmenté à Aussonne, de 2.169 € à 4.293 € ». Cette mention prend appui sur des informations publiées par le « Journal Du Net »(JDN) ... Par méconnaissance, mauvaise interprétation ou... mauvaise foi, cette référence a été tronquée : Ce qui a été traduit par une augmentation de 200% de la pression fiscale sur les administrés aussonnais est une ERREUR : il ne s'agit pas de la pression fiscale supportée par les Aussonnais mais de la valeur de l'IMPOT moyen SUR LE REVENU NET par foyer. Les informations diffusées sont incontestables puisque issues des données recueillies par les services fiscaux ; encore faut-il savoir les lire et/ou les interpréter. Il est toujours bon de reproduire l'intégralité des phrases et d'en comprendre le sens afin de ne pas induire en erreur les lecteurs et/ou orienter leur analyse vers des interprétations déraisonnables.

Lysiane MAUREL - Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Un avenir pour Aussonne »

CHAQUE VOTE DU BUDGET= AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX., SEUL MOYEN POUR CETTE MAJORITÉ DE GAUCHE DE COMBLER LE DÉFICIT DE SA GESTION .

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUE CHACUN APPRÉCIERA.

ON NE PEUX QU'ESPÉRER QU'A L'INSTAR DU PARTI SOCIALISTE ILS FINISSENT PAR DEVOIR CÉDER LEUR SIÈGE!.

Sabrina FERTE - Brigitte JOUET - Chantal SEIB-TAUPIN et Julien FERTE



libre expression

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfant disparu - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale :

05.62.13.47.24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du

Lauragès - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Député

Jean-François Portarrieu
 2 Bis, rue des Marronniers
 31140 Fonbeauzard
 jean-francois.portarrieu@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux

Pascal Boureau - Line Malric

Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistants sociaux

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Collecte de sang

Prochaines collectes de sang, plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - Agenda.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Les vendredis matin rue de l'Eglise

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou

05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaieté

M. Odorico Michel

Comité des Fêtes

M. Rigaud et M. Bernes -

05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Ramirez

Etoile Ausonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Foyer Rural

Mme. Albert - Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora

Les Amis d'Emilien

05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

De Mi Tierra

Mme Ournières - 05 62 13 45 85

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme LUSSAN-ANGOT

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

M. GHERARDI - 06 36 71 16 14

saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Aussonnais

S. Hernandez - 06 15 43 69 41

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Surdi d'Oc

M. Preuchat

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Lefevre - 06 98 87 34 33

Délégations Départementales ou Régionales :

- Chiens Guide d'aveugles 05 61 80 68 01
- Association des Sclérodermiques de France 05 63 60 63 68

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

Mai

- Jeudi 17 mai, de 9h à 12h, en Mairie, dernière permanence de la commission d'enquête du PLU-i-H
- Vendredi 18 mai, à la Salle des Fêtes, représentation par les collégiens de Germaine Tillion
- Samedi 19 mai, à la Halle aux Sports, tournoi de tennis de table organisé par le Foyer Rural
- Vendredi 25 mai, à 21h à la Salle des Fêtes, concert Jazz manouch et musiques brésiliennes organisé par le service culture de la commune - participation libre
- Le samedi 26 mai à 20h30 dans les locaux du Foyer Rural, soirée lud'aussonne

Juin

- Samedi 2 juin, fête du Judo Aussonne Bushido - en matinée au gymnase Tillion
- Samedi 2 juin de 14h à 18h à la Halle aux Sports, après-midi d'initiation libre et gratuite au badminton pour les Aussonnaises
- Dimanche 3 juin dans le centre du village, place de la Mairie, de l'église, vide grenier organisé par le Foyer Rural
- Samedi 9 juin, à la Halle aux Sports, fête du basket à la halle aux sports
- Samedi 9 juin, sur le boulodrome concours de pétanque inter sociétaires organisé par la Boule Joyeuse Aussonnaise
- Dimanche 10 juin à partir de 7h30, 39e randonnée de la save organisée par le Cyclo club - Départ sous la petite halle derrière la Mairie
- Dimanche 10 juin après-midi à la Salle des Fêtes, spectacle de musique organisé par l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- Dimanche 10 juin à 17h à l'église, concert avec le chœur sacré Bel Cantio
- Mercredi 13 juin à 20h à la Salle n°1, assemblée générale du JudoAussonne Bushido
- Jeudi 14 juin à 19h à la Salle des Fêtes, Trophées des champions
- Vendredi 15 juin à 20h30 à la Salle des Fêtes, soirée théâtre organisée par le Foyer Rural
- Vendredi 15 juin à 18h au Monument aux Morts, commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
- Samedi 16 juin à 18h sur l'Esplanade des Fêtes, Assemblée Générale et repas en plein air des Fous du Volant Aussonnais
- Mardi 19 juin à 18h30 à la Salle du Conseil Municipal, cérémonie de remise des dictionnaires aux futurs collégiens
- Jeudi 21 juin en soirée à la petite halle, derrière la Mairie, fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes
- Jeudi 21 juin à 12h sur l'Esplanade des Fêtes, repas de plein air organisé par le Club de la Gaieté - Sur inscriptions
- Vendredi 22 juin à 20h à la Salle n°1, Assemblée Générale de l'USA basket
- Vendredi 22 juin, fête des Accueils de Loisirs
- Samedi 23 juin à 20h30 à la Salle du Foyer Rural, soirée familiale lud'aussonne
- Samedi 23 juin après-midi sur l'Esplanade des Fêtes, kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves suivie de la Fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes
- Vendredi 29 juin, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet sur l'esplanade des Fêtes, fête locale organisée par le Comité des Fêtes

Juillet

- Lundi 2 juillet de 14h à 19h à la Salle des Fêtes, don du sang
- Vendredi 13 juillet à la Petite Halle, derrière la mairie, bal organisé par le Comité des Fêtes

Etat civil

Naissances : Kylian Houessou-Duprat (02-01) - Thomas Chabrol (04-01) - Ella Puech (10-01) - Candice Garnier-Pissi (11-01) - Kelly Michel-Mengarduaque (11-01) - Luke Chevalier-Boesen (13-01) - Suvan Jugnarain (13-01) - Damien Marly (23-01) - Bérénice Bouyssou (23-01) - Salomé Bouyssou (23-01) - Maé Beaupuy (07-02) - Noa Beaupuy (07-02) - Jessim Hamache (09-02) - Hossam Lamfakah (20-02) - Marwan Hassani (06-03) - Olivia Bonnaud (07-03) - Tao Medeira (09-03) - Helsoa Randrianaivojaona (12-03) - Clara Yener (24-03) - Lila Cappel (05-04) - Baptiste Boudet (05-04) - Isaac Turpin (05-04)

Mariages : Jérémie Glen et Sandrine Koumba (20-01) - Cédric Botrel et Karin Opitz (27-01) - Fabrice Despres et Stéphanie Larrat (17-02) - Pedro Caro Canata et Touria Saalaoui (24-02) - Philippe Collin et Blainde Laporte (04-04) - Muzeyi Bitanga et Joëlle Declercq (14-04) - Mickaël Grilllet et Magalie Caner (28-04)

Décès : Gérard Le Gall (10-01) - Annick Borrello (18-01) - Raymonde Conté (20-01) - Noël Manville (24-01) - Maryse Sabatier (26-01) - Sergio Borello (29-01) - Serge Féltin (17-02) - Mohamed Chouini (23-02) - Eric Le Marhollec (24-02) - Jean Massot (25-02) - Stéfania Bednaz (15-03) - Rémi Nadalin (27-03) - Jeanne Espitalier (08-04)

Carnaval de ville

Sa Majesté a eu quelques surprises cette année en arrivant à Aussonne. Le vent, ça, il connaissait ! Par contre, il a commenté, là où il finissait les autres années : à la Halle aux Sports ! Et c'était une bonne idée. Le service Enfance Jeunesse Education, grand ordonnateur de la fin d'après-midi, aidé des Parents d'Elèves et renforcé par le Comité des Fêtes, proposait de nombreux ateliers qui n'étaient pas pour déplaire aux enfants comme aux parents. On a beaucoup joué, couru, dessiné et peint... en attendant l'heure du défilé toujours entraîné par la dynamique Peaux Rouges Bateria et précédé par le char. La nouvelle formule a séduit. Elle a laissé plus de temps de jeu et une large place à la fête pour petits et grands. Sa Majesté a validé !

Carnaval petite enfance

Mais ce sont les tout-petits, qui avaient donné le ton quelques jours plus tôt. Les trois structures municipales : crèche de Prestillou, de Prunel et Relais d'Assistants Maternels, rejointes par la crèche associative Gros Câlin avait programmé l'activité que les tout-petits aiment le plus : se déguiser. Sous le froid et les doudounes, les princesses et supermen étaient nombreux pour un tour de ville à leur échelle.... Et pour le plaisir des adultes qui les accompagnaient.



Repas des aînés

La qualité de vie aussonnaise n'est pas une expression : les quelques 400 « seniors » invités par la municipalité pour le « Repas des Aînés » annuel témoignaient d'une belle vitalité. Accueillis par le Conseil Municipal et les bénévoles du Comité des Fêtes, ils se sont montrés vaillants devant un excellent repas, ils l'étaient aussi sur la piste de danse et ont prouvé qu'ils avaient toujours leurs jambes de 20 ans.



Union Harmonique

C'est encore et toujours un très beau concert que l'Union Harmonique a offert aux Aussonnais. En première partie, les musiciens avaient laissé la place à leurs homologues de l'Harmonie Municipale de Cornebarrieu. Les deux formations se connaissent bien et avaient joué, ensemble, à Cornebarrieu en février. Avec un final endiablé aux sons de la Salsa du Démon, tous réunis, ils ont mis le feu à la Halle aux Sports.

